



Pour diffusion immédiate : 31/08/2022

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL SUR LE REJET DE L'INJONCTION PRÉLIMINAIRE DANS L'AFFAIRE *ANTONYUK CONTRE BRUEN*

« Le tribunal a classé l'affaire et rejeté la demande d'injonction préliminaire. Il s'agit d'une décision juste et équitable, et nos lois judiciaires et intelligentes sur les armes à feu entreront en vigueur comme prévu demain, le 1er septembre, pour assurer la sécurité des New-Yorkais. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418